

1790 MERCURE DE FRANCE  
est moins préjudiciable à notre Langue  
que l'ancienne écriture que l'Auteur vou-  
droit rétablir : il y a un milieu à garder  
en cela , comme dans toutes les choses  
qui dépendent de l'usage ; et ce juste mi-  
lieu , c'est de ne point affecter mal-à-  
propos les anciennes Ecritures , et de ne  
pas suivre les nouvelles sans raison ni  
discernement : quoiqu'à l'égard de ces  
dernières il soit quelquefois permis de  
suivre sa commodité ou son humeur ;  
car , on le repete , on a assez de peine à  
former les caractères , à peindre les mots  
tels qu'on les prononce , pour qu'on  
doive excuser quelque chose sur ce sujet,  
et il est pourtant vrai que ces prétendus  
relâchemens ne détruiront jamais les ori-  
gines de notre Langue ; qui seront tou-  
jours assez faciles à reconnoître. Conten-  
tons nous d'écrire les mots comme ils se  
trouvent écrits dans le Dictionnaire de  
l'Académie , aussi bien que dans les Ou-  
vrages de nos plus Illustres Ecrivains.  
Les grands Orateurs , les grands Poètes  
ne nous manquent point. Ecrivons com-  
me eux. Parlons comme eux. Ils ont mis  
notre Langue dans la plus exacte pureté  
et dans sa dernière perfection. Je suis &c.

*De Nîmes le troisième May 1734.*

Cette

Cette Lettre est écrite par celui qui fit  
 il y a quelque tems les Reflexions sur le  
*Traité du Sublime* , imprimées dans ce  
 Journal , peu de tems après que ce Traité  
 parut et auxquelles on n'a point fait de  
 réponse , dequoi il y a lieu de s'étonner,  
 ces Réflexions ayant été extrêmement  
 goûtées.



L'ASNE ET LES CHARDONS

F A B L E.

**M** Esser Aliboron , Asne de son métier,  
 Des Asnes de son tems fut , dit-on , le premier  
 En bonne mine aussi bien qu'en courage.

Voici ce qu'on en conte. Il étoit coutumier  
 D'aller dans certain pâturage ,  
 Où peu d'herbe croissoit , mais bien force Char-  
 dons

Qui lui sembloient si beaux, si bons,  
 Si friands que rien davantage.

Là souvent mon Docteur alloit faire ses Rois ;  
 Se plaisant fort à cet ouvrage ,  
 Bien qu'on l'en eut tancé vingt fois.

Un jour sur tout , plein de colere ,

Le Maître du Champ vint troubler sa bonne  
 chere

E iiiij Sui-

# 1792 MERCURE DE FRANCE

Suivi de ses valets. Lors cailloux de pleuvoir  
Drû comme vrai gresil : c'étoit pitié de voir ;  
D'une part les manans fraper sur la bourique ;  
De l'autre , eas plaisant de voir l'Asne stoique ,  
Malgré leurs assauts repetez ,  
Ne s'enfuir qu'à pas comptez ,

'Arrachant maint Chardon , faisant toujours  
ripaille.

Tel Ajax ( car Ajax ici , vaille que vaille ,  
Peut être mis en jeu , sans qu'il en coute riens )  
Par le nombre accablé ne sort de la bataille ,  
Qu'aux dépens de plus d'un Troyen.

Le Baudet sortit donc , mais , ajoute l'Histoire,  
A grand'peine vit-il les manans éloignez ,  
Qu'il revint à la charge , et vous pouvez bien  
croire

Que Chardons à ce coup ne furent épargnez.

Une telle persévérance

Dans un Baudet n'a rien qui me surprenne fort,  
Sçavoir , au demeurant , s'il avoit si grand tort,  
C'est un point de Jurisprudence,

Que peut examiner quiconque à du loisir.

Pour moi , j'ai du penchant à lui donner sa  
grace ,

On a beau nous combattre , hélas ! quoiqu'on  
nous fasse ,

Nous ne sçaurions quitter ce qui nous fait  
plaisir.

*F. M. F.*

*LET-*



*L E T T R E de M. Thiout à M. le Chevalier de \* \* \* en réponse à celle de M. Julien le Roy.*

**V**ous n'eussiez, sans doute, pas cru, Monsieur, que Mrs le Roy se fussent tant élevés contre la Lettre que vous souhaitiez de moi, sur l'explication des prétendues nouveautez de la Pendule de M. Pierre le Roy, et qu'ils eussent essayé d'y jeter quelque ridicule; je vais tâcher d'y répondre simplement en ne m'arrêtant que sur les principaux faits, et les rapportant avec fidélité, mon dessein n'étant pas de me justifier en criant à l'injustice. Je ne donnerai à mes réponses que l'étendue nécessaire pour faire sentir la vérité de ce que j'ai avancé.

M. le Roy l'aîné trouve mauvais que je ne l'aye pas nommé en parlant de l'Auteur du Cercle de l'Equation. Ai-je fait un crime de n'avoir pas dit qu'il y eut travaillé? je n'ai pas cru qu'on fut obligé de citer tous les noms des Auteurs qui ont perfectionné une machine, quand il n'est question que d'en faire revenir la gloire à celui à qui elle est le plus légitimement due.

E. v. J'ai

J'ai dit que M. Dufay l'avoit perfectionnée , ce qui est prouvé par les mêmes Registres de l'Académie , que M. le Roi cite: voici en quoi consiste cette perfection.

M. Dufay ayant trouvé qu'il pouvoit donner un arrangement au mois et au quantième plus commode que le précédent , a placé l'*index* qui étoit à midi sur onze heures , et par ce moyen chaque *index* sert six mois ; ce changement a donné aux divisions des mois deux intervalles particuliers aux deux *index* qui rendent chaque portion de six mois d'un ordre plus intelligible ; au lieu qu'auparavant les *index* n'étoient que pour trois mois , et qu'il ne se trouvoit qu'un intervalle au Cercle, ce qui le rendoit fort embrouillé ; de plus M. Dufay a fait graver toutes les divisions des quantités avec seulement les chiffres de 5. en 5. ou de 10. en 10. selon que les divisions sont plus ou moins serrées ; par ce moyen on a toute la précision possible et sans confusion, ce qui est le point important pour régler les Pendules avec facilité , et qui ne se trouve pas dans les premiers Cercles que M. le Roy y a appliqués ; c'est un fait qu'il ne peut contester , j'en ai la preuve dans les mains ; en cela

com-

comme l'on voit , je n'ai pas prétendu le dépouïller de la part qu'il dit avoir dans la perfection du Cercle , comme il l'a fait entendre.

Mais ce n'est pas là , Monsieur , sur quoi je suis le plus maltraité , c'est sur ce que j'ai dit que ces Pendules à Cercles n'étoient pas propres pour un usage ordinaire ; oïï , je l'ai dit , et c'est ce qui prouve ma bonne foi et ma sincérité , puisque j'en fais tous les jours , et que de l'aveu de M. le Roy , peu d'Horlogers en ont autant vendu que moi ; c'est de là que j'ai mieux reconnu qu'un autre la difficulté que les particuliers ont à s'en servir ; je pourrois citer plusieurs exemples de gens , d'ailleurs très-sensés , à qui j'en ai vendu et qui s'en sont dégoutez par cette unique raison ; il ne faut pas le trouver étrange , nous voyons tous les jours des gens à qui on a montré cent fois à avancer ou retarder leurs Montres, et qui n'en sont pas mieux instruits , quoique cela soit bien plus simple. Enfin je soutiens en faveur de ceux qui ont de la peine à s'accoutumer à ces Pendules , qu'elles demandent une attention dont tout le monde n'est pas capable , et la meilleure preuve que j'en puisse donner, est le Mémoire instructif que j'ai été

E v j obli-

1796 MERCURE DE FRANCE  
obligé de faire pour en apprendre l'usage à ceux qui en ont. S'il étoit si facile de s'en servir , je n'aurois pas été obligé de faire ce Memoire; c'est celui que M. le Roy cite , et à l'occasion duquel il dit : *Comment M. Thiout accordera-t-il ses propres contradictions? En 1730. il les a approuvées , et en 1733. il les désaprouve.*

Dans quel endroit de ce Memoire M. le Roy a-t-il trouvé que j'ai approuvé ces Pendules à Cerele plus en un tems qu'en un autre ? je ne cours aucun risque en le défiant de trouver une seule Phrase dans cet imprimé qui constate que j'aye jamais dit que l'usage du Cercle fut propre pour un usage fréquent et ordinaire , ni que j'en aye jamais désaprouvé les avantages et la justesse , et j'offre de le donner à tous ceux qui auront la curiosité de le voir ; j'en ai encore heureusement une centaine d'Exemplaires à leur service , ( il eut été trop long de l'insérer ici. )

Vous voyez , Monsieur , qu'il n'y a pas assez d'équité dans la Lettre de M. le Roy ; quel intérêt en effet pourrais-je avoir de condamner une invention bonne en soi ? aucun sans doute ; mais je dis seulement qu'il faut pour se pouvoir servir utilement de ces Pendules, être, pour  
ainsi

A O U S T 1734. 1797

ainsi dire, familiarisé avec elles, comme nous qui en faisons tous les jours, ou comme un Sçavant qui par le besoin qu'il a de l'heure du Soleil, en fait son plaisir et l'ornement de son cabinet, parce qu'il en connoît les avantages, mais qui en aura de construction ordinaire pour l'usage de sa maison et de son Domestique.

A l'égard de l'échappement que M. le Roy rapporte, il ne faut effectivement que lire ma Lettre, on y trouvera entre autres choses que je continuerai d'en faire, jusqu'à-ce que j'y trouve des deffauts; or ceux que l'expérience m'a fait appercevoir m'ont confirmé que M. le Roy et son garant n'accusoient pas juste en assurant que ces Montres alloient un mois, minute pour minute, et seconde pour seconde; je n'y ai pas trouvé une si grande précision, mais seulement une justesse au-dessus de l'ordinaire, aussi duroient-elles plus d'un mois, puisqu'elles alloient un an ou quinze mois admirablement bien, mais passé ce tems elles avoient plus besoin que les autres d'être nettoyées.

Voilà le seul défaut que j'y ai trouvé: j'ai remarqué, comme je l'ai dit dans ma Lettre du mois de May 1729. que celles où j'avois doré les roües de rencontre



tre se soutenoient mieux , quoique je n'ignorasse pas , sans en faire tant d'éta-lage , les avantages que doivent perdre les roües à la dorure , mais je raporte un fait constaté par l'expérience , j'ai fait la tentative de les dorer et je m'en suis mieux trouvé , soit que cela provienne du coup de-brunissoir sur le plan de la dent ou de la qualité de l'or ; c'est une question que je laisse à examiner aux Physiciens , toujours disposé à profiter de leurs lumieres.

Je rends compte de bonne foi de ce que j'ai trouvé dans la pratique. Si M. le Roy l'avoit jugé à propos , et on lui en auroit sçu bon gré , il nous auroit fait dans le tems le détail de la réussite, puisqu'il en étoit si bien informé ; il doit sçavoir qu'il y a encore des Horlogers à Londres qui en font ; pour moi je ne suis nullement fâché d'en avoir augmenté le nombre , cela m'a parfaitement instruit de bien des particularitez que quantité d'Horlogers ignorent : Enfin , pour finir par où j'ai commencé , je veux dire par les Pendules à Cercles, il paroît que M. le Roy n'a en vuë que de soutenir l'usage d'une sorte de Pendules qui sont celles là ; je n'entreprandrai pas de le faire revenir de son opinion , mais je dirai que j'ai été assez heureux pour en faire d'une

autre

A O U S T. 1734. 1799

autre construction pour plusieurs Souverains et grands Seigneurs , qui ont aussi bien réussi que celles à Cercles ; voici à cette occasion la copie d'une Lettre écrite de Turin , le 24 Janvier 1734. par M. le Marquis de Cavatour.

*Je suis bien aise de vous dire que depuis quatre mois ma Pendule n'a varié que de quinze secondes.*

Je crois qu'il seroit difficile de trouver une plus grande justesse aux Pendules à Cercles que l'on sçait n'avoir pas la même commodité. Je suis &c.

*La suite incessamment.*

---

*Eguille et Poulie* , sont les mots de l'Enigme et du Logogryphe du Mercure de Juillet.



E N I G M E.

**L** Es Allemands , dit-on , m'ont donné l'être ,  
Qu'importe d'où je suis ,  
Puisqu'on me trouve en tout pays ?  
Pays je dis  
Où chaque année Hyver se fait paroître ,  
Ainsi

## 2800 MERCURE DE FRANCE

Ainsi de ce discours on conclud aisément  
Que ce n'est qu'en tems froid que je sers seu-  
lement,

Admirés un peu ma scstructure ;

J'ai quatre pieds pour soutenir mon corps ;

Sur lequel est tracé souvent mainte figure .

De plus j'ai col sans tête, il est bien sûr qu'alors

Vous me croirez un monstre de nature ,

Il n'en est rien pourtant , mais cependant

Je vous assure ,

Qu'à voir les feux qui sortent de mon flanc ;

J'ai l'air en abregé du logis de Satan.

*I. . . . De Paris.*

### AUTRE.

**D**E cinq sœurs je suis la cadette ;

Admirez mon pouvoir et mes effets divers .

Je sers à former l'Univers ,

Et la couronne et la houlette.

Je suis toujours avec les Dieux ;

Qui voudra me trouver, qu'il parcoure les Cieux .

C'est-là qu'au milieu de la nue ,

Je viendrai m'offrir à sa vue .

*M. de Champfleuri , d'Aix.*

XX

### LOGOGYPHE.

**T**Héatre ensanglanté d'un horrible carnage ;

Je n'offre jamais à tes yeux ;

*Les*

Lecteur, que des objets affreux ;

La mort et ses horreurs , voilà mon appanage ;

Chez moi l'on voit céder par un sort rigoureux ;

La trop foible innocence aux traits de l'in-  
justice ,

La force et le courage à ceux de l'artifice.

Deux pieds de moins je suis le funeste assassin ,

Qui chaque jour exerce dans la Ville

Tant de meurtres nouveaux , sans être moins  
tranquille ,

Et cependant sans être Médecin ;

Veux-tu de tant de maux trouver l'objet , la  
cause ?

Ote ma fin encore et tu la trouveras ,

Et quoique l'on découvre en moi mainte autre  
chose ,

De celles-ci tu te contenteras.

*Par Mlle Olympe De Paris.*

*AUTRE Logogryphe proposé à S. A.  
S. Madame la Duchesse du Maine ,  
par M. Don Cl. Hernandez Delvalle ,  
jeune Espagnol fort connu dans le monde  
par son esprit.*

**S**ous un voile léger quoiqu'ici je me cache ;

Je ne veux point être inconnu :

Veut-on me deviner avant de m'avoir vû ,

Voici ce qu'il faut que l'on sache.

Que

Que l'on me décompose, on va trouver en moi

Ce qu'a tant célébré d'Aunoy ;

Plus un vainqueur de l'Italie ,

Plus certain bois qui sert à la marqueterie ,

Plus une Ville encor voisine des Gaulois ,

Sur les bords de la Mer près des Alpes assise ;

Plus une autre d'Asie , et celebre autrefois

Dans les Annales de l'Eglise.

J'ai quelque chose de l'oiseau ,

Des beaux jardins j'ai l'arbrisseau ;

*Item* , j'ai la fille d'un frere ;

De la Religion j'ai le plus grand mystere ;

Mais pour me reconnoître , écoutez jusqu'au

bout ,

Huit Lettres composent mon tout.

Quatre consonnes différentes ,

Avec deux voyelles sonantes ,

L'une de celles-ci trois fois en me nommant

Se repete toujours , l'autre une seulement :

Enfin, Princesse magnanime ,

Votre plus petit serviteur ,

Avec le secours de la rime

Sur mon compte aujourd'hui rend votre esprit  
rêveur ;

Àh ! s'il me recevoit de vos mains bienfaisantes,

Qu'il chanteroit bien haut la moitié de mon  
nom !

Mais s'il n'en est pas digne, il changera de ton ,

Et

A O U S T. 1734. 1873

Et dira tristement les deux Lettres suivantes :

Me voilà découvert des trois quarts , est-ce assez ?

S'il vous faut l'autre quart encore ,

Pour que personne n'en ignore ,

Ajoutez ce qui reste , et vous me connoissez !



## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS , &c.

**H**ISTOIRE DES EMPIRES et  
des Republics depuis le Deluge  
jusq'à J. C. où l'on voit dans celle  
d'Egypte et d'Asie, la liaison de l'Histoire  
Sainte avec la Prophane , et dans celle  
de la Grece le raport de la Fable avec  
l'Histoire. Origine de la Mythologie.  
Argos , Mycenes et Lacedemone 1733.  
*A Paris, chez Simart , Jean Rouan , Bul-  
lot , et Jean Nully. in 12. 4 volumes. Tome  
I. ou plutôt troisième Partie du I. Tome ,  
pp. 512. sans le Discours Préliminaire et  
la Table des matieres , Tome III. pag. 502.  
Tome IV. pp. 520.*

ELOGE HISTORIQUE de la Chasse , par  
*M. Beneton de Perrin , 1. vol. in 12. de  
102 pages. A Paris , chez Morel , Goni-  
chon .*

2804 **MERCURE DE FRANCE.**  
*chon, Briasson, et Guillaume 1734*

Cet Ouvrage est rempli de *Recherches* curieuses, et ne sçauroit manquer d'être lû avec plaisir et utilité, par les personnes sur tout qui aiment l'exercice de la Chasse.

**STILE UNIVERSEL** de toutes les Cours et Jurisdictions du Royaume, pour l'Instruction des matieres criminelles, suivant l'Ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1670. Par *M. Gauret*, Secrétaire de *M. le Camus*, Lieutenant Civil. *Nouvelle Edition.* Chez *David Painé et autres Associez*, choisis par ordre de Sa Majesté pour l'impression des styles et Formules, suivant les nouvelles Ordonnances. 1734. in 12. 2 vol.

**ABREGÉ** de l'Histoire des vingt-quatre Peres de l'Eglise. Histoire abregée des Empereurs Romains depuis Jules-Cesar jusqu'à Constantin le Grand. Caracteres de 58 des meilleurs Historiens, Orateurs et Poëtes Grecs, Latins et François. Ouvrage très-utile sur tout aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qui pourront en très peu de tems acquerir une connoissance generale des matieres annoncées ci-dessus. *A Paris, chez Chaubert,*  
*L. d. W.*

A O U S T. 1734. 1805  
*Latin et Musier fils 1732. in 12. pp. 178.*

TRAITE' DE MEDECINE, sur plusieurs questions concernant la Virginité et sur plusieurs autres à cette occasion. Par *Martin Schurigius, Docteur en Medecine. A Dresde, chez Cristophe Hekelius fils 1730. vol. in 4. pag. 384. et se vend à Paris chez Gerard Follain, Quay de la Tournelle. L'Ouvrage est en Latin,*

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E des Ouvrages des Scavans de l'Europe, pour les six premiers mois de 1733. Tome 10. premiere et seconde Partie. in 12. *Amsterdam, chez Vesteins et Smith 1733.*

Comme il seroit bien mal-aisé de faire l'Extrait d'un Livre qui n'est composé que d'Extraits, nous ne pourrons gueres donner une idée de ce Journal que par quelques titres des Ouvrages les plus interessans et les moins connus.

DEFENSE DE LA RELIGION CHRETIENNE, contre les differentes objections des *Anti-Scripturaires Modernes*, où l'on explique et l'on soutient le sens Litteral des Propheties contenuës dans l'*Ancien Testament*, ainsi que des miracles dont il est fait mention dans le *Nouveau* et où l'on  
prouve



1806 MERCURE DE FRANCE  
prouve la nécessité d'une Revelation  
Divine , par l'insuffisance manifeste des  
lumieres de la Raison , ou de la Reli-  
gion naturelle. Par M. *Thomas Stakouse* ,  
Auteur du Corps complet de Theologie.  
*A Londres chez Edoïard Symon 1731.*  
grand 8°. Pages 509 , sans compter l'E-  
pître dédicatoire , la Preface , et l'Indice  
des Chapitres. *Cet Ouvrage est en Anglois.*  
Il mériteroit d'être traduit en François ,  
à en juger par l'Extrait du Journaliste ,  
qui en donne une grande idée.

HISTOIRE DE L'EMPIRE , contenant son  
origine , ses Progrès , ses Revolutions ,  
la forme de son Gouvernement , sa Po-  
litique , ses négociations , et les nou-  
veaux Reglemens faits dans les Traitez  
de Westphalie &c. Par M. *Heiss*. Nou-  
velle Edition , augmentée d'un Discours  
Preliminaire, de Notes Historiques et Po-  
litiques, continuée jusqu'à présent et enri-  
chie de Tailles-douces. *Imprimée en deux*  
*formes : l'une in 4°. en deux volumes ,*  
*dont le premier a 523 pages , sans les*  
*Prefaces et le Discours Preliminaire ,*  
*qui font en tout 77 pages et le second*  
*740. avec la Table des Matieres : l'autre*  
*in 12. en huit volumes , dont le premier*  
*contient en tout 628 pages , le. II. 483.*  
le

A O U S T. 1734. 1807  
le III. 492. le IV. 500. le V. 510. le  
VI. 538. le VII. 509. et le VIII. 478.  
*A Amsterdam , chez les Weistems , et  
Smith 1733.*

ABREGÉ FIDELE des Elemens de Chi-  
mie , du Docteur *Boeraave* , fait sur la  
bonne Edition , publiée dernièrement à  
Leyde , et paraphée de la propre main  
de l'Auteur. Avec toutes les Planches et  
leurs Explications , copiées d'après l'ori-  
ginal. A quoi l'on a ajouté des Remar-  
ques curieuses et utiles qui rectifient di-  
verses opinions de l'Auteur. Par un Me-  
decin. *A Londres , chez J. Wilford 1732.*  
*in 8°. pages 418. sans la Table et les Fi-  
gures. L'Ouvrage est écrit en Anglois.*

LES VERTUS DU BEAU SEXE, par M. F.  
D. C. Ouvrage Postume. *in 8°.*

INSCRIPTIONS ANCIENNES , tant Grec-  
ques que Latines , recueillies il y a long-  
tems par *Marquard Gudius* ; mises depuis  
peu en ordre par *Jean Kool* , à la solli-  
citation et par les conseils de *Jean-George  
Grevius* ; publiées maintenant par *Fran-  
çois Hesselius*. Avec leurs Notes , *in fol.*  
pages 374. pour le corps du Recueil ,  
157. pour les Index et les Notes, 84. pour  
les

1808 MERCURE DE FRANCE  
des Préfaces. *A Leuwarden, chez les Fleuriers de François Hulma. 1731.*

Cet Ouvrage qui est écrit en Latin, a paru si important à l'Auteur de la Bibliothèque Raisonnée, qu'il en a fait le plus long et peut être le plus curieux Extrait qui soit dans le volume dont nous parlons. L'érudition y est répandue à pleines mains, et si variée que non-seulement les Antiquaires trouveront de quoi s'instruire solidement de plusieurs choses, mais presque tous les Gens de Lettres auront de quoi s'amuser utilement, les Gens même les plus dissipez et qui sont le moins à portée de lire de pareils Ouvrages dans la Langue originale, seront tout étonnez de trouver dans l'Extrait de notre Journaliste des choses auxquelles ils peuvent s'intéresser.

Par exemple à la page 283. à l'occasion d'une Inscription de la Page 49. Num. 9 du Recueil de Gudian, on observe qu'entre les titres d'un homme qui avoit plusieurs charges chez les Romains on en trouve une singulière dans cette Inscription, qui est exprimée par ces mots CURATOR LUSUS JUVENUM, Juste Lipse qui l'avoit remarqué, n'avoit fait que donner là-dessus quelque ouverture: on explique ici ce que c'est. Parmi les Romains

mains on en vint avec le tems à faire des Reglemens sur la maniere dont les Spectateurs devoient applaudir aux Acteurs dans les Jeux du Theatre ou du Cirque. Cela avoit commencé du tems d'Ovide, comme il paroît par un Vers du Livre 1. de son Art d'aimer. L'Empereur Neron établit plusieurs bandes de jeunes Gens vigoureux , qui faisoient avec art des applaudissemens dans les Spectacles sous la direction de quelques Chefs , à qui cela valoit environ \* mille écus de gage , comme il paroît par un Passage de Suetone, Chapitre 20. sur Neron, ainsi que par deux autres des Annales de Tacite et de Dion Cassius. Celui qui avoit un de ces Emplois comiques fut appelé depuis *Curator Lusum Juvenum* , parce que ces jeunes Gens nommez d'abord *Augustiani* , étoient enrollez sous le nom de *Juvenes* , qui leur étoit affecté. En quelques autres Inscriptions on trouve *Magister Juvenum* ou *Juventutis* , et M. Kool, en habile Commentateur, croit que c'est le même que *Curator Lusum Juvenum*. Il est fait mention des *Juvenes* dans une Loi des Pandectes , qui ne peut être autrement entenduë. C'est la Loi 28. D. De *Pænis*.

\* *Quorum Ducem quadragena millia H-Sæ  
interbant, Suet.*

Une autre Inscription , quoique tronquée , confirme une coutume du Barreau Romain , venue des Grecs. *C. Juli. Hy-meti Aufidiano aqua dua ab hora secunda ad horam sextam.* Gadius dit là-dessus , sur de bonnes autoritez , qu'il y avoit à Rome des Gens établis pour prendre garde à l'écoulement des Clepsydras , ou Horloges d'eau , par lesquelles on mesuroit le tems qu'on donnoit aux Avocats pour plaider devant les Juges. Pour plus grand éclaircissement de ce Morceau qui nous apprendroit bien des choses curieuses , si on l'avoit dans son entier , M. Kool fait agréablement l'Histoire de l'établissement et des progrès de la nécessité qu'on imposa aux Avocats , qui ne finissoient point , de resserrer leurs Plaidoyers dans certaines bornes ; au lieu qu'autrefois il n'y avoit ni heures réglées , ni nombre de jours déterminé. Il explique ainsi divers passages des anciens Auteurs , qui font allusion à cet usage &c.

La vie de Gadius est curieuse à lire dans l'Abregé qu'en donne notre Journaliste avant que de parler de son grand travail sur les Inscriptions Romaines. On y trouve entre autres particularitez Litteraires que ce Sçavant. étant à Paris en 1661. y fit imprimer un Ouvrage

iam